

**TROPHEE SENIORS
GOLF ILE D'OR
2026**

Ces règles locales spécifiques complètes les règles locales permanentes des épreuves fédérales et annulent ou remplacent toutes autres règles locales.

ZONES A PENALITES ET CLÔTURE ÉLECTRIQUE

Les zones à pénalités sont signalées par la présence de piquets ou d'une clôture électrique. La lisière est définie par la rupture de végétation ou par la présence d'une ligne rouge.

La clôture électrique est une obstruction Inamovible (R 16.1).

- Lorsque LA BALLE EST DANS LA ZONE GENERALE ET **HORS DE LA ZONE A PENALITE** : s'il y a interférence avec la clôture électrique, le joueur peut se dégager sans pénalité selon la R 16.1
- Lorsque LA BALLE EST **DANS LA ZONE A PENALITE** : le joueur peut jouer la balle comme elle repose ou se dégager avec 1 coup de pénalité selon la R 26-1. S'il y a interférence avec la clôture, le joueur ne peut pas se dégager sans pénalité selon la règle 16.1

PARTIE INTÉGRANTE DU PARCOURS

- Au trou n°14, la grande étendue de sable à l'intérieur du dog-leg à droite fait partie du parcours (ce n'est pas un bunker).

OBSTRUCTIONS INAMOVIBLES (R16.1)

- Au trou n°13, la borne en pierre sur le fairway,
- La route qui mène du pont au club-house,
- Les plaques des trous de footgolf,
- Les clôtures électriques et les bâches à leur aplomb.

BALLE PLACÉE / ON PLACE LA BALLE

Une balle reposant sur une zone tondue ras du parcours (hauteur de fairway ou moins) peut sans pénalité être relevée, nettoyée et replacée à moins **D'1 CARTE** de l'endroit où elle reposait. Avant de la relever, le joueur doit marquer sa position. Applications de la R14.

MAUVAIS GREEN

Le green synthétique est un mauvais green (dégagement obligatoire).

ENTRAÎNEMENT

L'entraînement avant le tour et entre les 2 tours est autorisé sur le parcours compact (réservation et green-fee), sur le putting green et green d'approche à droite du départ du trou n°1, sur le putting green synthétique, ainsi que sur le practice.

TELEPHONE ACCUEIL – CLUB HOUSE : **02 40 98 58 00**

**TROPHEE SENIORS
GOLF ILE D'OR
2026**

Ces règles locales spécifiques complètes les règles locales permanentes des épreuves fédérales et annulent ou remplacent toutes autres règles locales.

ZONES A PENALITES ET CLÔTURE ÉLECTRIQUE

Les zones à pénalités sont signalées par la présence de piquets ou d'une clôture électrique. La lisière est définie par la rupture de végétation ou par la présence d'une ligne rouge.

La clôture électrique est une obstruction Inamovible (R 16.1).

- Lorsque LA BALLE EST DANS LA ZONE GENERALE ET **HORS DE LA ZONE A PENALITE** : s'il y a interférence avec la clôture électrique, le joueur peut se dégager sans pénalité selon la R 16.1
- Lorsque LA BALLE EST **DANS LA ZONE A PENALITE** : le joueur peut jouer la balle comme elle repose ou se dégager avec 1 coup de pénalité selon la R 26-1. S'il y a interférence avec la clôture, le joueur ne peut pas se dégager sans pénalité selon la règle 16.1

PARTIE INTÉGRANTE DU PARCOURS

- Au trou n°14, la grande étendue de sable à l'intérieur du dog-leg à droite fait partie du parcours (ce n'est pas un bunker).

OBSTRUCTIONS INAMOVIBLES (R16.1)

- Au trou n°13, la borne en pierre sur le fairway,
- La route qui mène du pont au club-house,
- Les plaques des trous de footgolf,
- Les clôtures électriques et les bâches à leur aplomb.

BALLE PLACÉE / ON PLACE LA BALLE

Une balle reposant sur une zone tondue ras du parcours (hauteur de fairway ou moins) peut sans pénalité être relevée, nettoyée et replacée à moins **D'1 CARTE** de l'endroit où elle reposait. Avant de la relever, le joueur doit marquer sa position. Applications de la R14.

MAUVAIS GREEN

Le green synthétique est un mauvais green (dégagement obligatoire).

ENTRAÎNEMENT

L'entraînement avant le tour et entre les 2 tours est autorisé sur le parcours compact (réservation et green-fee), sur le putting green et green d'approche à droite du départ du trou n°1, sur le putting green synthétique, ainsi que sur le practice.

TELEPHONE ACCUEIL – CLUB HOUSE : **02 40 98 58 00**